



13 avenue Leo Lagrange  
25000 Besançon  
@mail : [clubalpinfr.besancon@gmail.com](mailto:clubalpinfr.besancon@gmail.com)

## COMPTE-RENDU

REUNION COMITE DIRECTEUR DU 24 MAI 2022

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : participants

**PRESENTS (12)** : Nadine ANDRIEN, Philippe BARBUT, Maryse BILLOT, Jean-Pierre DEBUISSY, Olivier DUQUESNOY, Hervé FAGARD, Anne-Cécile MURATI, Yves PETIT, Claude TISSERANT, Florence TONON, Jean-Georges TONON, Christophe WERTHEIMER

**ABSENTS REPRESENTES ( 6 )** : Françoise CROCHOT, Jean-Paul GENOUD, Evelyne GUIGNARD, Philippe PESLAY, Jean-Luc SCHLICK, Marie TOLO.

**ABSENTS (5)**: Jacques BRAVO, Jacques CHOUTEAU, Jean-Michel LORNET, Cosette POL BODETTO, Philippe ROUSSELOT

**Prochaine réunion** : Mardi 6 septembre 2022 20h (salle de réunion réservée à cet effet)

POINTS ABORDES	DECISION PRISE OU SUITE PREVUE
<p><b><u>I - SUIVI DES ACTIONS DEPUIS PRECEDENT CODIR</u></b></p> <p>1) Tarifs co-voiturage</p> <p>Il ressort du tour de table que le barème adopté lors du CODIR du 24 mars (0,36€/km/voiture ou 0,09€/passager) n'a pas suscité de remontées négatives.</p> <p>2) Plaque Claude Bouvresse</p> <p>3) Remboursement des frais de formation</p> <p>4) Rencontre avec GBM pour autorisation de travaux</p> <p>4.1/ Totem signalétique pour extérieur côté avenue Leo Lagrange : JG Alix est en attente d'un devis qu'il nous soumettra</p> <p>4.2/ Réaménagement espace accueil : nous avons l'accord de principe de GBM. il est demandé au CODIR de se prononcer sur les 2 solutions suivantes :</p> <p>a) Le CAF fait son affaire personnelle de la réalisation des travaux et de leur coût financier</p> <p>b) GBM prend à sa charge la réalisation et le coût des travaux ( mais délais non maîtrisés à ce jour)</p> <p>Anne-Cécile MURATI propose de tester l'entrée des adhérents les jeudis par la salle de réunion quand elle est libre pour désengorger l'espace accueil.</p>	<p>Le barème réajusté lors du CODIR du 24/03/2022 est maintenu et sera réexaminé au prochain CODIR</p> <p>La proposition de Boris BUJOLI est acceptée</p> <p>Voir note du trésorier sur les règles financières</p> <p>le CODIR valide la solution a) avec 17 voix pour et 1 abstention Un appel aux bonnes volontés sera fait prochainement</p>
<p><b><u>II – VALIDATIONS DEMANDEES AU CODIR</u></b></p> <p><b>1) Note actualisée du Trésorier sur les règles financières</b></p> <p><b>Quelques précisions en marge de la présentation de la note financière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Florence TONON indique que la FFCAM demande 6 sorties annuelles à tout encadrant qui s'est vu rembourser ses frais de formation. Le CAF de Besançon fait confiance aux encadrants pour respecter cet engagement moral, étant précisé qu'un initiateur randonnée alpine peut inclure, dans son quota de sorties réalisées, des randonnées « montagne ».</li> <li>- Suite à la demande de Christophe WERTHEIMER, le CoDir se prononce pour un prêt de matériel à titre gracieux, dès lors qu'il en a besoin pour préparer et reconnaître ses sorties.</li> </ul>	<p>Validée à l'unanimité par le Comité Directeur</p> <p>Ce point sera précisé à Benoît BOUTOILLE par le trésorier</p>

<p>- Il conviendra de formaliser lors d'un prochain CODIR la règle de remboursement des frais de formation des initiateurs stagiaires.</p> <p><b>2) Référent La Montagne et Alpinisme</b> Pas de volontaire au CODIR</p> <p><b>3) Envoi du bulletin 2022-2023 à domicile</b> Florence TONON propose de reconduire cette pratique, qui semble appréciée et permet notamment de garder un lien avec des adhérents éloignés. Claude TISSERANT, Maryse BILLOT et Anne-Cécile MURATI ont un avis plus partagé, et souhaiteraient que les adhérents se déplacent au club. Le CODIR se prononce pour l'envoi à domicile des bulletins (1 par famille) et des licences non retirés.</p> <p><b>4) Soirée accueil nouveaux adhérents</b> Il est proposé de réactiver cette soirée, dont la tenue a été suspendue depuis la crise Covid.</p> <p><b>5) Proposition de soirée dansante</b> Elle est souhaitée par certains adhérents. Les membres du Comité préfèrent organiser des instants conviviaux de lancement de saison, par activités.</p> <p><b>6) Election vice-président(e) :</b> selon nos statuts, le Bureau devrait être composé, en plus des membres déjà élus, d'un(e) vice-président(e) Olivier DUQUESNOY est le seul candidat.</p> <p><b><u>III – INFOS DONNEES AU CODIR</u></b></p> <p><b>1) Raid Handi Forts</b> Florence TONON remercie chaleureusement Jacques Bravo qui a géré la participation du club : ateliers D.V.A. pour les équipes le vendredi et le samedi, présence sur le Village et animation du mur d'escalade le dimanche. Également un grand merci aux bénévoles du club qui sont venus nous aider sur ces 3 jours.</p> <p><b>2) Contenu infos club</b></p> <p>Seules les sorties « institutionnelles » du club (rencontres DAV, Poudre et Peaux, WE découvertes, camp d'été, we multi-activités...) feront l'objet d'une parution à l'Infos club hebdo.</p> <p>Pour toutes les autres sorties (*), les adhérents sont invités à consulter l'agenda.</p>	<p>Un appel à candidature sera lancé dans l'infos club hebdomadaire.</p> <p>Envoi des bulletins/licences à domicile début janvier 2023</p> <p>Prévue le jeudi 20 octobre à 20h, salle de convivialité Entretemps</p> <p>Approuvé à l'unanimité par le CODIR</p> <p>Olivier DUQUESNOY est élu Vice-Président à l'unanimité (18 suffrages exprimés/18)</p> <p>Préciser le mode opératoire de l'Agenda dans fil rouge Infos club (filtres...)</p>
---	--

(\*) exception faite des cas de désistements, départs urgents, qui pourront être relayés.

### 3) Refacturation charges Entretemps/CAF pour l'année 2021

Florence TONON annonce une bonne nouvelle : exceptionnellement, Entretemps ne nous refacturera pas notre quote-part de charges locatives (fluides, entretien des locaux) pour la saison 2020-2021 (saison amputée par la crise sanitaire). ( pour mémoire 2000 € avaient été budgétisés à cet effet)

### 4) Info bulletin 2022-2023 (interviews cafistes)

Florence TONON informe le CODIR que les 2 cafistes mis en lumière dans le prochain bulletin seront Yvette BELIN et Denis MILLET.

### 5) Situation des dépenses de remboursement des frais de formation 2021-2022

Jean-Pierre DEBUISSY prévoit un réalisé à 7000 € pour l'exercice 2021-2022, contre 4500 € prévus au budget. Cela se traduit par de nouveaux encadrants d'activités brevetés, qui s'investiront dans la vie du club. Présidente et trésorier se félicitent de cette nouvelle dynamique.

### 6) Travaux du groupe Développement Durable

Olivier Duquesnoy informe des initiatives envisagées par le groupe lors de sa réunion de travail du 5 mai, animée par Françoise Crochot :

- Sensibilisation des licenciés à la thématique par une présentation de l'association Zéro déchet et de l'action « zéro waste sport » lors d'un atelier formation en octobre ;
- Partenariats avec l'association Zéro déchet pour le TUB 2022 , dans le cadre d'une recyclerie sportive en projet , et pour des sorties trail avec utilisation du train.
- Rédaction de fiches « bonnes pratiques » à publier dans les infos club du mardi.

### IV – QUESTIONS DIVERSES

- Bourse aux skis : Jean-Georges TONON indique que la mise à disposition de la salle de la Malcombe reste hypothétique car actuellement utilisée pour l'accueil des Ukrainiens

### Prochaine réunion CODIR : mardi 6 septembre 2022 à 20h

22h10, la séance est levée (et se conclut de la plus belle des manières par un pot offert par notre Vice-Président nouvellement élu)...

Un courrier de remerciements sera envoyé au président de Entretemps Escalade

Plan B à envisager ( Les Auxons,... ?)

La secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Audouin", written in a cursive style.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Dohot", written in a cursive style with a large initial 'D' and a horizontal line above and below the name.